



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	3	1	3	5	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	SPEEDMAX 2 S
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
70 kg	120 kg	NOVA	SPEEDMAX 2 S
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	23,78 m²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum < 60 KW		

Benoît PINON
DSAC/NO

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 22 Mai 2017

Chef du pôle navigabilité

Visa de l'autorité



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné..... certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

DSAC

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
B	1	0	1	S	F	0	3	1	3	6	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	SPEEDMAX 2 M
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
80 kg	135 kg	NOVA	SPEEDMAX 2 M
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	26,09 m ²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum < 60 KW		

Benoît PINON

DSAC/NO

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 22 Mai 2017

Chef du pôle navigabilité

Visa de l'autorité



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

DSAC

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	3	1	3	7	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	SPEEDMAX 2 L
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
90 kg	150 kg	NOVA	SPEEDMAX 2 L
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	28,39 m²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum < 60 KW		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 22 Mai 2017

Benoit PINON
DSAC/NO
Visa de l'autorité
Chef du pôle navigabilité



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	3	1	3	8	E	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06
 d) Code de l'autorité aéronautique
 e) Numéro d'ordre
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	SPEEDMAX 2 XL
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
100 kg	170 kg	NOVA	SPEEDMAX 2 XL
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN SPEEDMAX 2	30,68 m²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum < 60 KW		

Benoît RIVON
 Pour le Ministre Chargé de l'Aviation Civile
 DSAC/NO
 Document établi le : 22 Mai 2017

Chef du pôle navigabilité
 Visa de l'autorité



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
 signature et cachet de l'entreprise